

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
EIFFAGE ROUTE - TRAVAUX DE VOIRIE ARRETE PERMANENT N° 2023/105		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Voirie Routière ;
VU le marché confié à la société EIFFAGE ROUTE pour des travaux de proximité de voirie mis en place par la Communauté Urbaine Caen la mer ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société EIFFAGE ROUTE – 7 rue Newton – 14120 MONDEVILLE est autorisée, à intervenir sur le territoire de la commune d'IFS pour y effectuer des travaux de proximité de voirie dont la compétence est transférée à la Communauté Urbaine Caen la mer.

Article 2 : La société EIFFAGE ROUTE, lors de chaque intervention, prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et si besoin est, mettre en place une circulation par demi-chaussée avec alternat manuel ou à feux tricolores pour assurer l'exécution des travaux ainsi qu'une interdiction de stationner le cas échéant.

Article 3 : Cet arrêté est valable à compter du 1^{er} mai 2023 jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société EIFFAGE ROUTE ;
- Caen la mer - Mission des Espaces Publics ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 14 avril 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE

isabelle durand

De: GASTE David <d.gaste@caenlamer.fr>
Envoyé: jeudi 13 avril 2023 16:04
À: isabelle durand
Cc: BRAY Thibaut
Objet: RE: Demande d'instruction d'arrêté permanent pour travaux voirie EIFFAGE

Bonjour,

Vous pouvez partir sur un délai allant du 1^{er} mai 2023 au 31 /12/2026.

Vous remerciant par avance de votre retour.

Cordialement.

David GASTÉ

Chargé de programmation et suivi travaux Secteur Plateau Sud

Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public

Adresse postale : 16 rue Rosa Parks - CS 57200 - 14027 CAEN Cedex 9

Bureaux de la MEP : ZI Chemin vert - 18 Rue de la Cotonnière - 14000 CAEN

Communauté urbaine Caenlamer

Fixe: 02.31.28.40.84 | Email :d.gaste@caenlamer.fr

<http://www.caenlamer.fr> | Facebook : Caenlamer | Twitter : @Caenlamer | LinkedIn : Caen la mer | Viadéo : Caen la mer |

Instagram : Caen la mer | Youtube : Caen la mer | Google+ : Caen la mer

Devez vous vraiment imprimer ce document ? Pensons environnement

De : isabelle durand <assistante.pcvue@ville-ifs.fr>
Envoyé : mercredi 12 avril 2023 17:01
À : GASTE David <d.gaste@caenlamer.fr>
Cc : BRAY Thibaut <rag@ville-ifs.fr>
Objet : RE: Demande d'instruction d'arrêté permanent pour travaux voirie EIFFAGE

Bonjour Monsieur GASTE,

Je suis actuellement de préparer l'arrêté permanent suite à votre demande pour la société EIFFAGE Route.
Pouvez-vous m'indiquer à compter de quelle date le délai de 4 ans commence-t-il à courir ?

Merci par avance,
Cordialement.



Isabelle DURAND – Assistante de Direction

Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement

HÔTEL DE VILLE – Esplanade François Mitterrand – BP 44 - 14123 IFS

Tél : 02 31 84 05 28

De : Thibaut Bray <rag@ville-ifs.fr>
Envoyé : mardi 4 avril 2023 15:47